

Etudes soumises à l'évaluation du comité de lecture

**Quelle responsabilité sociétale des
entreprises au Maroc en période de crise
du Covid-19 ?**

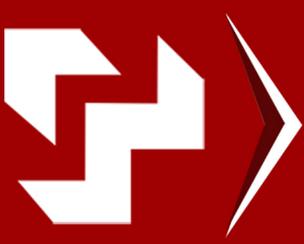
Pr.Abdelouhab HAMLIRI

**Enseignant chercheur à la FSJES,
Université Hassan II Casablanca.**

Dr.Lobna BOUMAHDJ

**Laboratoire (LAREGO)
Université Cadi Ayyad Marrakech.**





Quelle responsabilité sociétale des entreprises au Maroc en période de crise du Covid-19 ?

Introduction

Unique par son impact, La COVID-19 a pris le monde par surprise. D'une crise sanitaire déclarée en Chine, il y a quelque mois, la pandémie du coronavirus s'est répandue dans les pays du monde pour devenir, en un temps record, à la fois une crise sanitaire avec ses bouleversements intrinsèques, une crise économique sans précédente, touchant l'économie réelle et une crise financière et sociale mondiale.

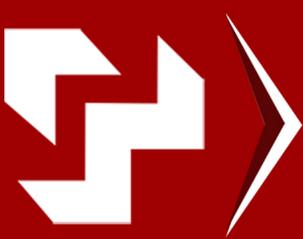
Nombreux sont les chercheurs, analystes et économistes qui ont annoncé que les effets du Covid-19 seront particulièrement profonds, douloureux, durables et en cascades (Sbihi M. T., 2020) et dont les prémisses ont déjà fait leur débarquement dans plusieurs secteurs d'activités et dans les différentes régions du globe.

Au même titre que les autres pays du monde, le Maroc a été pleinement touché par la pandémie du COVID-19. Cette crise sanitaire qui s'est annoncée, officiellement, au niveau national depuis le 02 Mars dernier représente un choc à la fois exogène et endogène sur l'économie marocaine.

Dans ce contexte de crise inédit, qui ne fait que commencer, notre pays est confronté au taux de croissance le plus bas jamais enregistré depuis 1999 (Haut-Commissariat au Plan « HCP »). En effet, les prévisions ont été revues à la baisse 2,3% contre 3,5 initialement prévu.

C'est ainsi que, tous les acteurs économiques font face à une rude épreuve, en situation de proie au doute, au stress, à la peur du lendemain où le qualificatif de « situation normale » revêt une grande signification.

Dans de telle situation, les entreprises, quelle que soit leur taille, sont confrontées à de sérieuses difficultés et sont appelées à faire face, dans l'exercice de leurs activités,



Quelle responsabilité sociétale des entreprises au Maroc en période de crise du Covid-19 ?

à des risques immédiats et de plusieurs natures (risques sur les revenus, risques pour les personnels, risques d'approvisionnement, ...).

Les dirigeants et les chefs d'entreprises peuvent, dans certains cas, éprouver leur incapacité à gérer cette situation exceptionnelle. De ce fait, ils tentent d'agir au mieux pour assurer la survie de leurs sociétés tout en préservant la santé et sécurité de leurs collaborateurs.

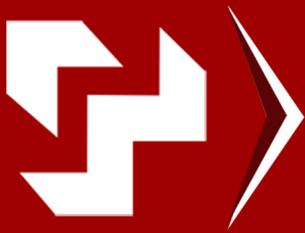
Dans ce contexte de turbulence sanitaire, de nombreuses interrogations surgissent à la surface concernant la responsabilité des entreprises et leur engagement sociale et sociétale pour mieux contribuer à l'intérêt général de leurs différentes parties prenantes et de la société dans son ensemble.

D'ailleurs, la notion de la RSE « responsabilité sociétale d'entreprises » renvoi à l'idée d'une démarche progressive de la prise de conscience de l'impact que les entreprises ont, tant par leurs actions externes que par leur culture interne, sur leurs différentes parties prenantes et sur la société dans son ensemble.

Face à ce nouveau contexte qui définisse ses propres dogmes, valeurs et pratiques, les valeurs véhiculées par le concept de la RSE demeurent-elles véritablement présentes et valables dans les préoccupations et les pratiques réelles des entreprises.

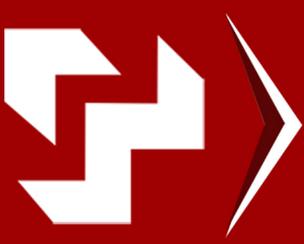
Nous pensons, alors, que le moment est propice d'aborder le débat de l'impact de cette crise sur la responsabilité sociétale d'entreprises « RSE » au Maroc : La crise du Covid-19 constituera-t-elle une réelle épreuve de la responsabilité sociétale d'entreprises ? Et dans quelle mesure cette crise constituera un nouvel élan pour les pratiques sociétalement responsables ?

Pour répondre à cette question nous allons présenter, d'abord, un état de lieu de la RSE au Maroc. Puis, nous allons discuter les réactions sociétalement responsables



Quelle responsabilité sociale des entreprises au Maroc en période de crise du Covid-19 ?

des entreprises à l'ère du Covid-19. Enfin, nous débattons la question de la RSE d'après Covid-19.



Quelle responsabilité sociétale des entreprises au Maroc en période de crise du Covid-19 ?

1- La RSE au Maroc : Où en est-on ?

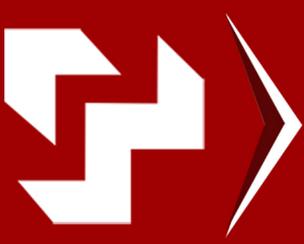
Dans le monde entier, les thématiques de RSE et de développement durable sont devenues un sujet populaire qui a fait l'objet d'un engouement croissant ces dernières années, et qui s'est installé, petit à petit, comme un thème central dans la réflexion et les travaux de recherche autour de la société.

Tandis que le premier concept, le développement durable, est un concept politique, économique, et macroéconomique qui suppose de nouvelles manières de faire, et qui recherche la conciliation entre la croissance économique, l'équité sociale et la préservation de l'environnement comme patrimoine à transmettre aux futures générations.

La deuxième notion, la responsabilité sociale / sociétale des entreprises « RSE », consistera à décliner les principes et fondements macroéconomiques du développement durable au niveau microéconomique qui est celui des entreprises. Il s'agit, alors, pour une entreprise, de se comporter de façon responsable, d'adhérer à la préservation de l'environnement et de contribuer au développement social et sociétal de la société dans laquelle elle évolue.

De tel sujet suscite actuellement une attention particulière, tant au niveau académique que professionnel dans de nombreux pays et le Maroc ne peut pas y échapper. En effet, la RSE a commencé, depuis le début de ce troisième millénaire, à occuper les préoccupations de nombreux intervenants dans le tissu économique national et plus précisément le secteur privé marocain.

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est une démarche de plus en plus valorisée au Maroc. Les grandes orientations du Maroc en matière de développement durable et de protection de l'environnement avec notamment, son ouverture sur le reste du monde et son choix stratégique d'ouvrir son économie et de l'aligner aux



Quelle responsabilité sociétale des entreprises au Maroc en période de crise du Covid-19 ?

exigences de la mondialisation constituent certainement le cadre de référence de ces préoccupations (El Abboubi M. & El Kandoussi F., 2009).

Dans ce sens, le Maroc entreprend un chantier d'harmonisation de ses différentes structures économiques, juridiques et politiques dont l'objectif est de les inscrire dans l'esprit du développement soutenable et durable incarné par la nouvelle constitution et qu'y est considéré comme étant un droit de chaque citoyen.

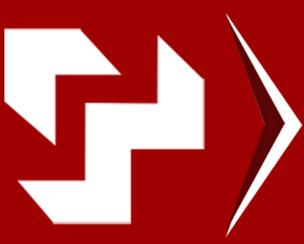
De ce fait, le développement de la RSE au Maroc est motivé et encouragé par un contexte global national et international favorable empreint par l'instauration de réformes juridiques et institutionnelles innovatrices.

Dans ce sens, on peut citer l'adoption de certaines normes basées sur les conventions de l'Organisation Internationale du Travail -OIT-, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme -DUDH- et la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, et l'intervention de l'Etat au plan législatif et en tant qu'initiateur d'une dynamique de pluri-acteurs pour renforcer les dispositifs institutionnels ainsi que par le foisonnement des initiatives prises par les acteurs sociaux et économiques¹.

Le développement et la promotion de la RSE au Maroc est favorisé, également, par des dispositifs internationaux comme le Global Compact, le Reporting Développement Durable avec des indicateurs du GRI (Global Reporting Initiative), la certification selon des référentiels ISO (l'International Standard Organisation). Les entreprises marocaines peuvent, par ailleurs, adhérer à ces démarches et être encouragées dans leurs engagements en matière de responsabilité sociétale.

Selon Filali-Maknassi R. (2009), «ce sont les filiales des grands groupes multinationaux qui ont initié et favorisé l'introduction des démarches de

¹ Parmi les principaux intervenants de la RSE au Maroc : l'IMANOR (Institut Marocain de Normalisation), la CGEM (Confédération Générale des Entreprises Marocaines), le Rating Vigeo, les associations et les ONG.

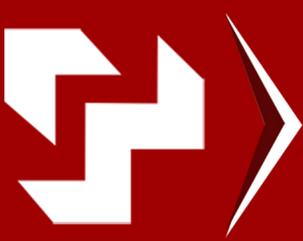


Quelle responsabilité sociétale des entreprises au Maroc en période de crise du Covid-19 ?

responsabilité sociétale chez leurs filiales et partenaires locaux, poussant, ainsi, les grands groupes marocains à la formalisation de démarches RSE afin de trouver un compromis et un arrangement entre les demandes locales et les contraintes globales et les mutations au niveau internationales ».

Le contexte global national s'est, quant à lui, progressivement modifié pour tenir compte de l'adhésion du pays aux valeurs et au principe universelle de la démarche RSE (M'Hamdi et Trid, 2009). En effet, le contexte national est marqué par l'existence d'un important arsenal de textes législatifs reconnus et par l'engagement des réformes institutionnelles et juridiques parmi lesquelles on peut citer à titre d'exemple et de façon non limitative : l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), la nouvelle constitution du Royaume comme support de la démocratisation et de la régionalisation avancée, la réforme du cadre législatif et réglementaire marocain, l'évolution du code du travail marocain, les engagements en faveur de la protection de l'environnement, le respect des droits humains associé à un engagement sociétal de lutte contre la corruption et la pauvreté, le projet de développement durable sous l'égide du Pacte Mondial, le développement de l'investissement socialement responsable, ...

L'engagement du Maroc en matière des principes de développement durable et de responsabilité sociétale trouve aussi son ampleur dans le dispositif de normalisation, de labellisation et des mesures prises dans plusieurs domaines ainsi que dans le foisonnement d'initiatives prises par les acteurs économiques et sociaux. A ce titre, on peut faire allusion aux principaux intervenants de la RSE au Maroc : l'IMANOR (Institut Marocain de Normalisation), la CGEM (Confédération Générale des



Quelle responsabilité sociétale des entreprises au Maroc en période de crise du Covid-19 ?

Entreprises Marocaines)², le Rating Vigeo, les associations et les ONG³ (Ouhadi S. & Boumahdi L., 2015).

Par ailleurs, le souci croissant pour les systèmes d'appréciation mis en place par la chaîne financière pour identifier les entreprises les plus compétitives, incitent plusieurs entreprises à adopter la démarche RSE. Ainsi, l'engagement des entreprises marocaines en matière de RSE est de nature à améliorer l'attractivité de l'économie nationale et à renforcer et soutenir sa compétitivité et encourager les investissements directs de l'étranger (IDE).

Si le mouvement de la RSE subit une évolution grandissante, depuis le début de ce siècle, l'entrée de l'année 2020 et la crise qui l'inaugure va faire de la RSE un axe stratégique, un facteur d'impact sur la société, un levier de performance et de création de valeur pour les entreprises.

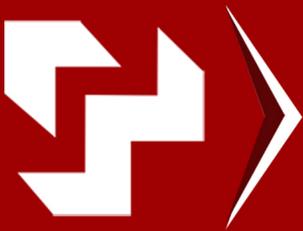
II- La RSE à l'ère du Covid-19 : Des réactions sociétale-ment responsables

En cette période de crise, les principes de responsabilité et de solidarité sociale sont entrés en jeu et la démarche RSE des entreprises s'avère de grande portée dans le contexte actuel marqué par la «Pandémie Covid-19». De tel contexte, vient-il donner à la démarche un caractère urgent et incontournable ?

En effet, Notre Royaume, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi, a pris très tôt de nombreuses décisions courageuses, saluées par les instances internationales, pour combattre le fléau et limiter la propagation du coronavirus d'une part ; et d'autre part, pour accompagner les entreprises touchées par la crise et veiller à la continuité des

² Créée en 1995, la Confédération Générale des Entreprises Marocaines (CGEM) est une organisation patronale regroupant les entrepreneurs du Maroc. Elle représente des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs (industrie, commerce et service), 95% de ses adhérents sont des petites et moyennes entreprises. Il s'agit d'un interlocuteur auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux.

³ Les Organisations non gouvernementales.



Quelle responsabilité sociétale des entreprises au Maroc en période de crise du Covid-19 ?

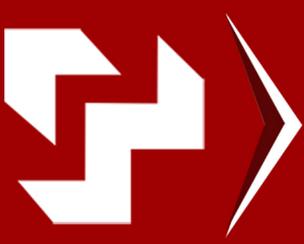
secteurs stratégiques tel que : la santé, le secteur bancaire, l'agroalimentaire, la distribution,

La Responsabilité Sociétale d'entreprise (RSE) qui a commencé, ces dernières années, à prendre place comme une obligation sociétale et civique qui doit être prise en compte par les différents acteurs de la société moderne et qui comportent une nouvelle manière de penser l'entreprise, sa raison d'être, sa légitimité et sa relation vis-à-vis de la communauté dans son ensemble, se voit fortement concernée et mobilisée en cette période pandémique.

Pour une entreprise, s'engager dans une démarche de responsabilité sociétale et mieux agir pour contribuer à l'intérêt général peut être effectué de différentes manières (Boumahdi L., 2019).

- Des orientations stratégiques, des objectifs et des plans d'action catégorisées selon les trois axes de la RSE ; la dimension sociale, la dimension sociétale ou civique et le volet environnemental.
- Une structure dédiée RSE et développement durable, des responsables RSE, des comités, des correspondants ...
- Une charte éthique / de responsabilité sociétale, ou des codes de conduite, des plaquettes ou brochures de présentation de la démarche et des principes de l'engagement RSE/DD, des communiqués de presses ou des dossiers thématiques, des affiches...
- Des séminaires / conférences / journées, des politiques de bien-être au travail, des plans formations au profit des collaborateurs...

Ces actions philanthropiques, qui ne constituent qu'une illustrative des pratiques en matière de RSE, expriment l'engagement des entreprises dans cette démarche et qui



Quelle responsabilité sociétale des entreprises au Maroc en période de crise du Covid-19 ?

s'alignent, bien entendue, avec l'institutionnalisation de la démarche au niveau national.

Or, en cette période pandémique, les différentes dimensions de la responsabilité des entreprises se trouvent concerner par la crise du Covid-19. D'où la diversité des dimensions et des domaines où l'entreprise peut agir et adapter son business model afin de produire plus d'impacts positif sur ses différentes parties prenantes et la société dans son ensemble.

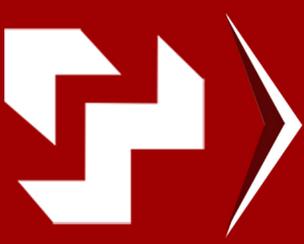
Partant de l'idée que les salariés représente l'une des premières parties prenantes des entreprises, assurer leur protection sociale et sanitaire constituera la responsabilité du premier rang que les entreprises doit veiller à maintenir en cette période pandémique.

Les collaborateurs ont, ainsi, le sentiment d'être plus que jamais, concernés par la politique RSE de l'entreprise en s'interrogent, légitimement sur : Quelles sont les mesures prisent par les entreprises en cette période pour garantir leur santé et sécurité ? Quelles évolutions de la politique RSE de l'entreprise est prévu dans le « monde d'après » ?

En raison des mesures de confinement très strictes mises en place au niveau national et pour garantir la poursuite de ses activités, un certain nombre d'entreprises ont dû recourir au télétravail. En effet, le travail à distance comme forme d'organisation de travail alternative permet de communiquer et d'exercer une profession à distance.

En cette période pandémique et afin de limiter la propagation du virus dans les lieux de travail, le télétravail constituera le mode d'organisation le plus adapté et le plus recommandé par les organisations nationales et internationales (OMS⁴, OIT⁵, CGEM, etc.) (Kamal F., 2020).

⁴ L'Organisation Mondiale de la Santé.



Quelle responsabilité sociétale des entreprises au Maroc en période de crise du Covid-19 ?

Entre ceux qui le considèrent comme un système de travail gagnant-gagnant pour les salariés et pour les employeurs en période de confinement, une meilleure solution face à la crise sanitaire du coronavirus, ou comme une tendance que les entreprises doit adopter même en post-confinement (LMS⁶).

Cette solution d'urgence imposée aux entreprises trouve son légitimité dans des communiqués officiels annoncés par les instances qui gouvernent notre pays. Dans ce cadre, la CGEM mis à la disposition des entreprises un Plan digital de continuité d'activité pour accompagner les entreprises dans le management du télétravail.

Parallèlement, les entreprises aurait dû respecter les dispositifs de prévention contre la propagation du virus sur les lieux de travail tout en respectant les précautions sanitaires nécessaires au bon déroulement de leurs activités et éviter la contamination des clients et des sous-traitants.

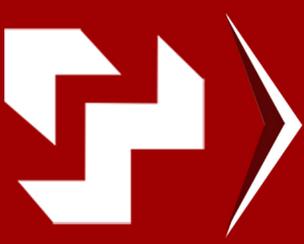
Plusieurs mesures sanitaires, Gel hydro-alcoolique à disposition, le télétravail, le travail par rotation, réorganisation de la production, la réduction des horaires de travail, limitation des déplacements et des réunions, ... sont des choix adoptés et mis en place progressivement par les entreprises en cette période pandémique.

Pour d'autres, la crise sanitaire les a obligée à suspendre leurs activités soit par principe de précaution sanitaire ou bien suite à la difficulté de poursuivre l'activité dans de telle période (Manque d'approvisionnement de matières première auprès des fournisseurs, baisse significative des commandes des clients,).

Dans ce cadre, et grâce au Fond Spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus crée en cette période, les entreprises qui ont suspendus ou réduis leurs

⁵ L'Organisation internationale du Travail.

⁶ Le cabinet de conseil, LMS Organisation & Ressources Humaines, a récemment publié les résultats d'un sondage intitulé « Télétravail: mode passagère ou tendance lourde ». Y sont décryptés les enjeux de ce mode de travail récemment généralisé en raison de la crise sanitaire mondiale liée au covid-19.



Quelle responsabilité sociale des entreprises au Maroc en période de crise du Covid-19 ?

activité durant cette phase de confinement ont eu la possibilité de bénéficier d'un certain nombre d'avantages visant à minimiser l'impact de la pandémie sur leurs affaires.

C'est ainsi que les salariés déclarés à la CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale) peuvent bénéficier des indemnités forfaitaires ainsi que des facilités quant au remboursement des échéances de leurs crédits bancaires⁷.

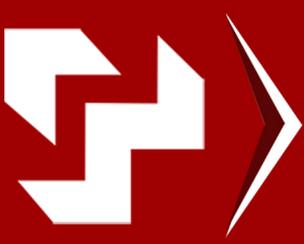
La communication professionnelle a joué également un rôle très intéressant en cette période pandémique pour faire face aux inquiétudes et aux mauvaises interprétations qui peuvent être se transformer en rumeur et nuire sur l'image de l'entreprise ainsi que pour garder durablement la confiance de leurs collaborateurs.

Nonobstant la masse importante d'information émise dans les médias et les réseaux sociaux, les collaborateurs d'entreprises se trouvaient dans la nécessité d'avoir des réponses claires et concrètes pour se sentir rassurer.

Des informations à propos de leurs salaires ou indemnités de la CNSS en cas de suspension ou réduction d'activité s'avèrent très significative pour eux. De même qu'à des explications à propos de l'organisation du travail à domicile, les dispositions d'hygiène, de santé et de sécurité sur les lieux de travail en cas de poursuite d'activité...

Sur le plan sociétal, c'est-à-dire en ce qui concerne les relations des entreprises avec les autres parties prenantes de la société dans son ensemble, se pose la question de la capacité et la volonté des entreprises d'aider sa communauté et se montrer digne d'une mission d'intérêt collectif et sociétal.

⁷ CGEM « Mesures destinées aux salariés ».



Quelle responsabilité sociétale des entreprises au Maroc en période de crise du Covid-19 ?

Déstabilisées dans leur mode de travail et de production, dans une situation d'inquiétude forte, les entreprises doivent agir avec pragmatisme et responsabilité pour protéger leurs salariés et veiller au bien être de la population dans son ensemble.

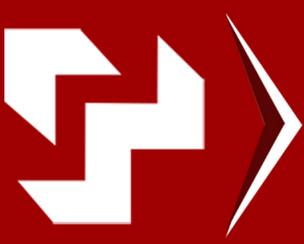
Malgré les défis et les risques de cette crise, un certain nombre d'entreprises ont répondu favorablement à l'appel à solidarité nationale pour manifester un certain volontarisme social et sociétal. Une multitude d'initiatives, de la part de celles-ci, ont été prises afin de soutenir l'effort collectif de lutte contre la propagation du virus, de venir en aide aux personnes les plus touchés par les conséquences de la crise de Covid-19 : dons, production de masque, production de gel hydro-alcoolique, des produits et services adaptés, des réductions, de gratuités, des facilités, des innovations, ... rendant ainsi la période de crise comme preuve de leurs « solidarité sociétale ».

En revanche, d'autres entreprises sont restées inactives quant à leur responsabilité sociale et sociétale en cette période de crise voir même privilégiées l'intérêt individuel que collectif. De ce fait, mesurer la sincérité des engagements des entreprises en matière de RSE reste un sujet à débattre.

III- Quelle RSE d'après Covid-19 ? Transparence et résilience !

Dans un monde profondément touché par la pandémie du Covid-19 sur différents niveau, les efforts en matière de responsabilité sociétale d'entreprise « RSE » et de développement durable ne relèvent pas uniquement du seul enjeu et de la seule volonté individuel de chaque entreprise, mais de l'enjeu collectif, solidaire et soutenable d'un certain nombre d'acteurs.

Les entreprises, comme acteur économique ayant une forte influence qui peut se révéler particulièrement efficace en faveur de développement durable et de RSE,



Quelle responsabilité sociétale des entreprises au Maroc en période de crise du Covid-19 ?

doivent prendre davantage de mesures pour avoir un impact positif sur la société en cette période : il en va du bien commun comme de leurs propres performances.

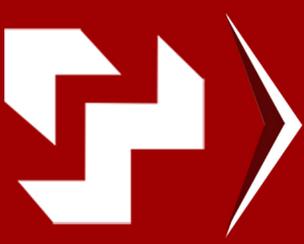
La crise actuelle du coronavirus et ses conséquences multidimensionnelles ne peut que confirmer de sa part, l'interdépendance entre les trois piliers du développement durable : l'environnemental, le social, et la dimension économique et mettre en exergue l'intérêt grandissant d'ajuster notre modèle de production ainsi que nos modes de vie.

Pour le monde d'entreprises, la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, Covid-19 et les mesures l'accompagnant ont imposé un nouvel ordre où le volet social de leur responsabilité sociétale « RSE » est mis au-devant de la scène.

Entre les mesures prises pour soutenir la situation économique des collaborateurs d'entreprises et les mesures veillant à protéger la sécurité et la santé de ceux-ci dans l'accomplissement des tâches qu'ils exécutent, la pandémie contraint les responsables d'entreprises et les instances publics à réagir à grande vitesse et décider en faveur du bien être sociale.

Malgré les efforts déployés (indemnisation, congé payé, télétravail, travail par rotation, ...), personne ne peut nier l'impact de la crise du coronavirus sur le volet social des activités des entreprises.

A ce titre, des centaines de milliers de salariés dont les entreprises mettraient du temps à redémarrer leurs activités ou celles fortement impactées par les conséquences néfastes de la présente crise, seront condamnées au chômage. D'autres relevant du secteur informel et des emplois indirects, estimés à 5 millions de personnes dont l'activité dépend des entreprises structurées et rentables, se trouveront, également, rudement touchés (Bribich S., 2020).



Quelle responsabilité sociétale des entreprises au Maroc en période de crise du Covid-19 ?

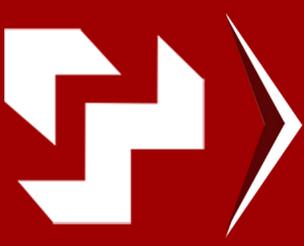
Le volet environnemental n'a pas été négligé en cette période. , c'est l'une des dimensions qui de la RSE a pu «bénéficier» de cette crise pandémique. Le ralentissement économique provoqué par la crise de coronavirus (suspension, fermeture, confinement, réduction et restriction d'activité des entreprises) a eu un effet positif sur l'environnement.

Avec des taux de réduction «significatifs» d'un certain nombre d'indicateurs environnementaux, la qualité de l'air, pendant l'état d'urgence sanitaire, se trouve améliorée et les chiffres communiqués montrent la diminution remarquable de la pollution atmosphérique en cette période.

Contrairement à la dimension environnementale qui s'avère « gagnante » en cette période, la dimension économique se trouve gravement impactée par les conséquences de la propagation du Covid-19.

Avec un confinement, certes indispensables, entraînant la paralysie de toutes les branches d'activités économiques, à l'exception de certains secteurs d'activité, la pandémie sanitaire s'est transformée en pandémie économique (Vedie H.-L., 2020). Plusieurs secteurs d'activité se trouvent touchés de plein fouet par cette crise sanitaire, certes à des degrés différents, mais à forts dommages collatéraux du fait de la corrélation des activités intra- sectorielles. Différentes estimations avertissent que cette crise Covid-19 coûtera cher à notre économie et les entreprises n'échapperaient pas à celle-ci.

Au Maroc, les effets néfastes de cette pandémie sur le secteur économique commencent déjà à se faire sentir si c'est gravement pour plusieurs activités (celles arrêtées par décision des pouvoirs publics, celles dépendantes de la demande étrangère et leurs dérivés) certaines ont pu poursuivre leurs affaires ou s'adapter en respectant les mesures nécessaires.



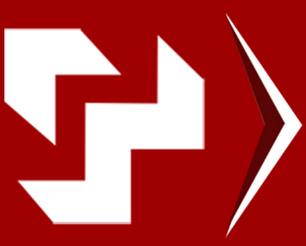
Quelle responsabilité sociétale des entreprises au Maroc en période de crise du Covid-19 ?

Après le temps de gestion de la crise Covid-19, se lancera celui des perspectives pour aujourd'hui et demain. Le système économique est structurellement ébranlé (El Halaissi M., 2020) et un nouveau modèle économique est en train de naître dans le contexte actuel.

A la suite des bouleversements induites par cette crise, les entreprises sont appelées à développer un modèle d'entreprise durable et soutenable, en prenant au mieux en considération les dynamiques sociales, sociétales et environnementales et de gouvernance dans leur gestion.

Surmonter la situation, s'adapter aux nouveaux enjeux, fonctionner de façon optimale et réactive, développer un modèle d'entreprise durable et soutenable, s'approprier la culture de l'impact sociétale, trouver un levier de résilience sont autant de problématiques posées aux entreprises inter et post Covid-19.

Propulsée sur le devant de la scène, la RSE doit faire partie intégrante de la réflexion sur la transition de l'entreprise. De telle démarche aura une importance et un rôle à jouer pour penser le monde d'après Covid-19.



Quelle responsabilité sociétale des entreprises au Maroc en période de crise du Covid-19 ?

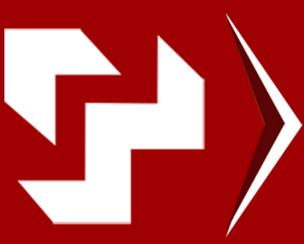
Conclusion :

En cette période pandémique et pour le monde d'après, les différentes dimensions de la responsabilité sociétale des entreprises se trouvent concernées et touchés par les conséquences de cette crise. En effet, un virus non visible a, quant à lui, mis, à côté des différents débats sur le sujet depuis ces dernières années, l'accent sur l'intérêt pour les entreprises d'agir socialement responsable.

Eu égard des avantages de telle démarche pour la pérennité, l'image et la performance des entreprises, la présente crise n'a que renforcer l'intérêt pour les entreprises d'agir socialement responsable et de repenser sa raison d'être, sa légitimité et sa relation vis-à-vis de la communauté dans son ensemble.

En effet, la crise de coronavirus, unique par sa nature, son impact et ses conséquences, aura malgré tout eu au moins un mérite : celui de contribuer à la restauration du lien de continuité qui existe entre l'intérêt financier et économique d'une entreprise, d'une part, et l'utilité de ses métiers, produits et services pour la société, d'autre part.

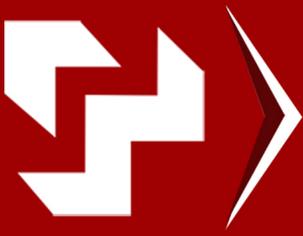
Les entreprises sont appelées, ainsi, plus qu'avant, à prendre leur part à la construction d'une société plus juste, plus équilibrée, moins destructrice de l'environnement et veiller, au mieux, à assurer l'alliance entre les critères extra-financiers et financiers comme solide levier de résilience.



Quelle responsabilité sociétale des entreprises au Maroc en période de crise du Covid-19 ?

Référence bibliographiques indicatives :

- ✓ Bribich S. (2020), « Quel impact économique et social du COVID-19 sur le Maroc », Le Matin du 14 Mai 2020.
- ✓ Boumahdi L. (2019), « De la responsabilité au pilotage de la performance globale : Le recours aux indicateurs non financiers de la RSE -Cas des entreprises labellisées CGEM pour la RSE au Maroc- », Thèse de doctorat, Université Cadi Ayyad Marrakech, Novembre 2019.
- ✓ El Abboubi M., & El Kandoussi F. (2009), « Le virage de la responsabilité sociale au Maroc. Le cas du secteur agroalimentaire. Reflets et perspectives de la vie économique », 4, 69-77. doi: 10.3917/rpve.484.0069
- ✓ El Halaissi M. (2020), « La crise du Covid-19 : réflexions et perspectives », Conjoncture.info, le site d'information de la CFCIM (Chambre Française de commerce et d'industrie au Maroc).
- ✓ Filali Maknassi R. (2009), « Quel avenir pour la responsabilité sociale au Maroc ? », in Droits de l'Homme et développement durable : quelle articulation ? sous la dir. de A. Sedjari, Paris, L'Harmattan
- ✓ Kamal F. (2020), « L'entreprise face au Covid-19 : quel rôle de la fonction Ressources Humaines ? », EcoActu, Du 15 Avril 2020.
- ✓ M'hamdi M. et Trid S. (2009), « La responsabilité sociale de



Quelle responsabilité sociétale des entreprises au Maroc en période de crise du Covid-19 ?

l'entreprise au Maroc : une étude empirique auprès des petites et moyennes entreprises de la région de Fès Boulemane », 11^{ème} journées scientifiques du Réseau Entrepreneuriat, 27 au 29 mai 2009, INRPME, Trois-Rivières, Canada

- ✓ Sbihi M. T. (2020), « De l'impact du Covid -19 sur l'économie marocaine », LTE magazine, du Mardi 16 Juin 2020.

- ✓ Védie H.-L. (2020), « Les conséquences du Covid-19 vont transformer la crise économique en pandémie économique », par Maroc diplomatique avec MAP, du 09 Mai 2020.